



# APPEL À PROJETS

Préservez ensemble votre santé et votre sécurité au travail



santé  
famille  
retraite  
services



# APPEL À PROJETS

Accompagnement de vos projets pour préserver  
votre santé et votre sécurité au travail

Prévention des risques professionnels MSA Marne Ardennes Meuse  
*Notre métier, cultiver votre prévention.*



L'essentiel & plus encore



## RÈGLEMENT DE L'APPEL À PROJETS

à destination des entreprises et des exploitants agricoles de moins  
de 10 salariés (ETP) ou sans salarié.

*Période de dépôt de candidature :*

**30 avril 2024**

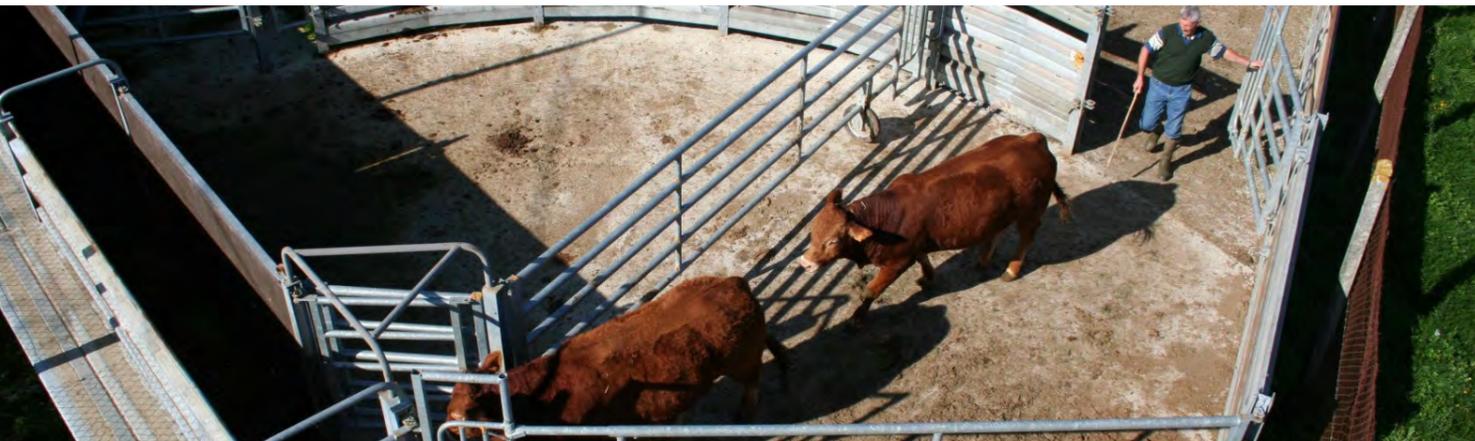


**31 octobre 2024**

Entreprises de plus de 10 sal ETP merci de nous contacter via  
[sst.blf@mam.msa.fr](mailto:sst.blf@mam.msa.fr)

## ARTICLE 1 : Organisateur

La MSA Marne Ardennes Meuse, dont le siège se situe au **24 Boulevard Louis Roederer 51077 Reims Cedex** organise jusqu'au **29 février 2024**, un Appel à Projets, selon les modalités décrites dans le présent règlement.



## ARTICLE 2 : Objet de l'Appel à Projets

La MSA Marne Ardennes Meuse lance auprès des entreprises, un Appel à Projets dans le but d'accompagner une démarche d'amélioration de la sécurité et des conditions de travail des salariés et/ou des exploitants agricoles.

Cet appel à projet s'adresse aux chefs d'entreprise qui souhaitent mener des actions de prévention visant à réduire leurs risques et/ou ceux de leurs salariés ; risques ciblés dans le plan santé sécurité au travail 2021-2024 :

### Agir pour préserver la santé au travail

Dans le prolongement du plan précédent, la MSA agit pour prévenir les principales expositions aux risques professionnels agricoles :



**Le risque chimique**



**Les risques liés aux machines**



**Les troubles musculosquelettiques et psychosociaux**



**Les chutes de hauteur**

Elle se mobilise également pour **prévenir le mal-être agricole et la désinsertion professionnelle**. L'accompagnement des jeunes générations est l'une des ambitions du plan, en les sensibilisant le plus tôt possible au travail en sécurité

## Qu'est-ce qu'un projet ?

**Vous envisagez une modification de vos installations de travail et/ou une réorganisation du travail. Nous pouvons vous accompagner pour :**

### 1. Questionner votre projet à partir de vos idées et de l'état des lieux de votre entreprise

Nous vous aidons à identifier les forces et les faiblesses de votre projet en fonction de la situation actuelle et de vos perspectives de développement.

### 2. Clarifier vos besoins

Nous vous aidons à mettre en évidence vos besoins pour les formaliser dans un cahier des charges.

### 3. Structurer votre projet - réaliser un cahier des charges

Nous pouvons vous aider à faire évoluer les plans sur la base de simulations, en prenant en compte les besoins que vous avez formalisés.

### 4. Vérifier l'adéquation du cahier des charges avec la réalité

Nous vous aidons à mettre en évidence vos besoins pour les formaliser dans un cahier des charges.

### 5. Faciliter la prise en main au démarrage des installations

Nous pouvons vous aider pour la mise en route des utilisateurs et des matériels.



*Quel que soit votre profil, quel que soit votre secteur d'activité, l'équipe du Service prévention des risques professionnels vous propose un accompagnement pour participer à la réussite de votre projet et sa pérennisation.*

**En revanche, une demande de financement d'un matériel déjà choisi n'est pas un projet :**

Demande	Projet éligible ?
Je veux une aide pour acheter un siège de tracteur	✗
Je souhaite rénover mon atelier mécanique	✓
Je veux une subvention pour une cage de contention	✗
J'ai besoin d'aide pour mettre en place une contention animale fixe dans mon bâtiment	✓
Je voudrais une aide pour acheter un mélangeur phyto	✗
J'aimerais être accompagné pour réduire les expositions aux produits phyto	✓
Je voudrais une subvention pour acheter un exosquelette	✗
Je trouve que mon travail est parfois difficile à réaliser physiquement, je souhaite prévenir les difficultés, réduire ma pénibilité au travail et être accompagné dans cette réflexion.	✓
Je souhaite acheter un harnais pour mon pressureur	✗
Ma cuverie est vieillissante et je m'interroge sur sa rénovation ou sur la création d'une nouvelle installation	✓
Il faut que je rachète des EPI (équipement de protection individuelle), je demande une aide à la MSA	✗
Je souhaite améliorer mes conditions de travail lors des traitements phytosanitaires et revoir notamment mes équipements	✓
Je souhaite une aide pour un détecteur de gaz	✗
Je sollicite l'accompagnement de projet pour la conception de mon unité de méthanisation	✓
Je voudrais une aide pour acheter une brouette	✗

## ARTICLE 3 :

### Conditions de participation à l'Appel à Projets

L'Appel à Projets s'adresse aux entreprises agricoles affiliées à la MSA dans les départements de **Marne, Ardennes et Meuse**. Toutes les filières et tous les types d'activités agricoles sont concernés.

#### Pour y être éligible,

l'entreprise doit répondre aux critères suivants :



**Employer moins de 10 ETP (Equivalent Temps Plein) à l'année ou être non-employeur de main d'oeuvre**

*Rappel : Entreprises de moins de 10 salariés ETP à l'année, merci de nous contacter via [sst.blf@mam.msa.fr](mailto:sst.blf@mam.msa.fr)*



**Être à jour de ses cotisations sociales**



**Avoir son Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels pour les structures employées - à défaut, l'entreprise s'engage à le réaliser.**



**Présenter un projet de prévention global qui ne se résume pas à l'acquisition d'un matériel.**

*Voir exemples de projets éligibles en Annexe 1*



## ARTICLE 4 :

### Inscriptions

Les candidats doivent transmettre leur candidature complète pendant la période du mardi 30 avril 2024 au 31 octobre 2024, via le formulaire de saisie au lien ci-après.

Service Santé Sécurité au Travail de la MSA MAM : [sst.blf@mam.msa.fr](mailto:sst.blf@mam.msa.fr)

*Seuls les dossiers correctement transmis dans les délais peuvent prendre part à l'Appel à Projets.*

## ARTICLE 5 :

### Présentation du projet par le candidat et pièces du dossier

Les candidats devront présenter leur projet dans le dossier de candidature, en ajoutant les pièces justificatives demandées. Tout dossier incomplet ne pourra pas être pris en compte.

## ARTICLE 6 :

### Étude des projets

Les projets présentés par les candidats seront tous étudiés par l'équipe des conseillers en prévention.

Toutes les candidatures qui respectent les critères spécifiés en article 3 et correspondant à un réel projet de prévention seront prises en charge par les conseillers en prévention qui contacteront les chefs d'entreprise pour convenir d'un rendez-vous préliminaire à l'accompagnement du projet.

Les candidats n'ayant pas respecté les critères d'éligibilité recevront un mail les informant de la non-conformité et du refus de leur candidature.

## ARTICLE 7 :

### Autorisations

Les participants reconnaissent accepter librement et en connaissance de cause la mise en ligne, la reproduction et la représentation de leur identité, photographies et vidéos éventuelles liées à cet appel à projets que la MSA MAM pourrait reproduire sur les supports promotionnels de son choix.

Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés, les participants bénéficient d'un droit d'accès et de rectification des données les concernant. Les participants peuvent exercer ce droit, et/ou s'opposer à ce que lesdites données soient communiquées à des tiers, par demande écrite et adressée à la MSA MAM à l'adresse mentionnée à l'article 4 du présent règlement. Seules les données nominatives relatives aux participants pourront être conservées temporairement pour des opérations de publicité ou de promotion.

## ARTICLE 8 :

### Modification de l'Appel à Projets

La MSA MAM se réserve le droit, pour quelle que raison que ce soit, de modifier, prolonger, écarter, suspendre ou annuler cet Appel à Projets, sans que sa responsabilité ne soit engagée de ce fait.

Toute difficulté qui viendrait naître de l'application ou de l'interprétation du présent règlement ou qui ne serait pas prévue par celui-ci sera tranchée en dernier ressort par la MSA MAM, de ce fait, toute modification ne peut donner lieu à une quelconque réclamation ou à un quelconque dédommagement.

## ARTICLE 9 :

### Litiges

Le simple fait de participer à l'Appel à Projets 2024 entraîne l'acceptation pure et simple des clauses du présent règlement et de l'arbitrage de la MSA MAM pour les cas prévus et non prévus.

En cas de réclamation, pour quelle que raison que ce soit, les demandes devront être transmises à la MSA MAM dans un délai de 1 mois à compter de la date de notification de l'accord ou du refus adressée par elle aux candidats.

La MSA MAM tranchera souverainement toute question relative à l'application du présent règlement ou toute question qui viendrait à se poser non réglée par celui-ci. Ces décisions seront sans appel.

## ANNEXE 1 : Exemples de projets éligibles

- ✿ **Accompagnement d'une Entreprise de Travaux Agricoles ou d'une CUMA dans le cadre du déménagement/ création de son atelier mécanique :**
  - \* Mise en œuvre d'un accompagnement ergonomique pour la détermination des besoins, le choix de la localisation de l'atelier puis l'aménagement intérieur des installations
  
- ✿ **Accompagnement d'un projet de contention bovine fixe dans un bâtiment :**
  - \* Définition des interventions
  - \* Visites d'installation existantes
  - \* Emplacement
  - \* Élaboration d'un plan
  - \* Cahier des charges pour les fournisseurs
  
- ✿ **Accompagnement d'une entreprise de jardins espaces verts dans le cadre de la création ou l'aménagement de son dépôt :**
  - \* Mise en œuvre d'un accompagnement ergonomique pour la détermination des besoins, le choix de la localisation du dépôt puis l'aménagement intérieur des installations
  
- ✿ **Accompagnement d'une entreprise de jardins espaces verts dans le cadre de la création ou l'aménagement de son dépôt :**
  - \* Visites d'installations existantes
  - \* Emplacement
  - \* Élaboration d'un plan
  - \* Cahier des charges pour les fournisseurs
  
- ✿ **Accompagnement d'un maraicher pour la diminution de la pénibilité au travail et les troubles musculo squelettiques :**
  - \* Étude du document unique
  - \* Visite de l'exploitation, des installations
  - \* Diagnostic des tâches les plus pénibles
  - \* Recherche de moyens organisationnels et techniques pour réduire la pénibilité sur ces tâches
  - \* Travail sur l'équilibre vie pro/vie perso
  
- ✿ **Accompagnement d'un collectif d'éleveurs cynicoles pour simplifier les travaux répétitifs :**
  - \* Observation de l'existant dans différents élevages
  - \* Groupe de travail pour rédiger un cahier des charges de conception d'un chariot de travail
  - \* Réalisation d'un prototype avec des apprenants d'établissements scolaires
  
- ✿ **Accompagnement d'un agriculteur sur l'aménagement d'un nouveau bâtiment de stockage céréales :**
  - \* État des lieux des besoins, étude des flux, quantités stockées, etc...
  - \* Visite de l'exploitation, des installations
  - \* Rédaction d'un cahier des charges prenant en compte les accès, le voisinage, les flux de circulation, etc...



# DOSSIER DE L'APPEL À PROJETS

## Coordonnées de l'entreprise :

Raison sociale : \_\_\_\_\_

N° SIRET : \_\_\_\_\_

Nom/prénom du contact dans l'entreprise : \_\_\_\_\_

Adresse postale : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

Portable : \_\_\_\_\_

Activités de l'entreprise (APE et NAF si connus, production principale) : \_\_\_\_\_

**Avez-vous déjà bénéficié d'un accompagnement pour la prévention des risques professionnels de la part de la MSA ?**

OUI (à quelle date ?)

NON

**Employez-vous des salariés ?**

NON

OUI < 0.5 ETP

0.5 < OUI < 10 ETP

## Présentation du projet :

**Décrivez ici votre projet :**

- Quel est votre projet ?
- Dans quel délai de réalisation ?
- Quelles activités de votre entreprise sont concernées par le projet ?
- Quel(s) risque(s) souhaitez-vous supprimer ou réduire ?
- Quelles démarches avez-vous déjà entreprises pour votre projet ?
- Combien de personnes sont concernées par ce projet ?
- Photos ou vidéos de la situation actuelle
- Plan ou schéma de la future situation

**Si vous employez des salariés :**

Extrait du DUER correspondant au projet

J'atteste sur l'honneur avoir pris connaissance, je m'engage à respecter les modalités du règlement de l'Appel à Projets 2024, j'atteste que l'entreprise satisfait aux conditions de participation.

**DATE :**

**SIGNATURE(S\*) :**

*\*signature de tous les associés de la structure*



Création : Agence Zetruc

09 69 32 35 62

[www.marne-ardennes-meuse.msa.fr](http://www.marne-ardennes-meuse.msa.fr)



santé  
famille  
retraite  
services

L'essentiel & plus encore